



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

APIJ

AGENCE PUBLIQUE
POUR L'IMMOBILIER
DE LA JUSTICE

**DECISION N ° 2022-187 DU 2 MAI 2022
ORGANISANT L'INTERIM D'UN DIRECTEUR**

Le directeur général de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice,

Vu le décret n°2006-208 modifié du 22 février 2006 relatif au statut de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice, notamment son article 15,

DECIDE

Article unique

Durant l'absence de Madame Anne VOELTZEL-LEVEQUE, directrice opérationnelle, l'intérim sera assuré par :

- Madame Anne-Claire NERON, directrice opérationnelle du 2 mai 6 mai 2022

La Secrétaire générale de l'APIJ


Béatrice PILLI